



VILLE DE  
**MONT-JOLI**

# Le Murmure

**Joli**  
MONDE D'OPPORTUNITÉS



*Bonne et heureuse  
année 2017!*

**Conservez le calendrier  
des collectes 2017  
(à l'endos du journal)!**

**Numéro 28**  
**Janvier 2017**

Conseil municipal

Mairesse:  
Danielle Doyer

Conseillers:

Districts:

- 1 – Gilles Lavoie
- 2 – Normand Gagnon
- 3 – Georges Jalbert
- 4 – Jean-Pierre Labonté
- 5 – Jacques Dumas
- 6 – Denis Dubé

Nous joindre:  
40, avenue Hôtel-de-Ville  
Mont-Joli (Québec)  
G5H 1W8

418 775-7285, #2100

Travaux publics  
418 775-5270, #2160

[www.ville.mont-joli.qc.ca](http://www.ville.mont-joli.qc.ca)



Concitoyennes  
et concitoyens,

Au nom des membres  
du conseil municipal,  
j'ai l'honneur de vous  
présenter le budget  
de l'année 2017 et le  
Programme triennal  
des investissements.

Cet exercice constitue toujours un défi de  
taille, celui de l'arbitrage entre les attentes,  
les besoins et la disponibilité des ressources.

Je suis particulièrement fière de ce budget  
élaboré dans le respect de notre capacité de  
payer et qui reflète, du même souffle, notre  
vision à l'égard du développement de la Ville  
afin qu'elle soit toujours plus attractive et  
concurrentielle.

J'annonce que le budget de l'année 2017 de  
la Ville de Mont-Joli se caractérise par un gel  
du compte de taxes et des investissements  
importants en infrastructures, notamment en  
loisirs alors que la réfection tant attendue du  
stade du centenaire représente la grande prio-  
rité.

Le budget, qui s'élève à 11 413 915 \$, est en  
hausse de 1,30 % par rapport à l'an dernier. Il  
met la table pour l'année à venir qui s'annonce  
dynamique en réalisation de projets. Il s'ins-  
pire de choix stratégiques avec pour objectifs  
de répondre aux besoins des citoyens et leur

offrir des services de qualité au moindre coût  
possible. Pour orienter les décisions de l'exer-  
cice budgétaire, le conseil municipal a respec-  
té les principes suivants :

1. Respecter la capacité de payer des contri-  
buables.
2. Maintenir des investissements importants  
au niveau des infrastructures routières et  
de voirie.
3. Assurer le développement des infrastruc-  
tures en sports et loisirs, dont l'aréna qui  
représente une priorité.
4. Réaliser de nouveaux développements  
domiciliaires afin d'attirer de nouvelles fa-  
milles.

Une gestion rigoureuse et responsable nous a  
par ailleurs permis d'exercer un contrôle serré  
des dépenses, faisant en sorte que la dette se  
situera à moins de 10 M\$ au 31 décembre 2016,  
soit environ 1 M\$ de moins que l'an dernier.

Certains facteurs positifs ont facilité l'atteinte  
d'un budget équilibré, dont une diminution  
des frais de services à la Sûreté du Québec de  
l'ordre de 50 000 \$. S'y ajoutent une dimi-  
nution du service de la dette de 132 000 \$ et des  
économies de 190 000 \$ effectuées dans le  
cadre de la restructuration du régime de re-  
traite pour l'année 2017.

# Coup d'oeil sur le budget 2017



**Gilles Lavoie**  
District 1

Accueil des nouveaux arrivants  
Plan des mesures d'urgence  
Travaux publics  
Fonds de retraite  
Village-relais  
Comité d'embellissement  
Ressources humaines



**Normand Gagnon**  
District 2

Office municipal d'habitation  
Sécurité publique  
Ressources humaines  
CODEM  
Comité revitalisation  
Murmures de la Ville  
Village-Relais  
Comité de circulation

La taxe foncière générale est augmentée de 0,03 \$ du 100 \$ d'évaluation alors que la taxe foncière spéciale pour la dette de « L'ancien Mont-Joli » est diminuée de 0,03 \$, ce qui explique le gel du compte de taxes pour les résidents de Mont-Joli.

Toutefois, le compte de taxes pour les résidents du territoire de l'ancien Saint-Jean-Baptiste est augmenté de 42 \$ pour une résidence moyenne évaluée à 141 798 \$.

Les tarifs d'aqueduc, d'égouts, de collecte des déchets, des matières recyclables et organiques demeurent les mêmes, et ce, depuis quelques années déjà.

Le budget attribué au pavage passe de 200 000 \$ à 275 000 \$ afin d'améliorer de façon notable notre réseau routier. En hygiène du milieu, l'embauche d'une ressource supplémentaire à la division eau s'explique en raison d'une plus grande sollicitation de ce service. La Ville doit en effet répondre aux exigences du gouvernement du Québec dans la gestion de son eau potable, notamment la réparation des fuites et la détection des raccordements non conformes.

Des sommes sont également prévues pour améliorer les communications avec la population, tant pour la prestation des services au quotidien qu'en situation de mesures d'urgence. C'est dans ce contexte que des améliorations notables sont planifiées au site Web de la Ville. La culture constitue un service municipal de plus en plus important pour les citoyens. Voilà pourquoi j'ai placé au chapitre des priorités l'élaboration d'une politique culturelle municipale. Les objectifs principaux consistent à mieux connaître les besoins et les attentes du milieu, à se donner une vision à long terme pour guider nos décisions municipales et établir nos priorités d'intervention. Cette politique pourra en outre rendre la Ville admissible à certains programmes d'aide financière tout en se collant davantage à la réalité de notre communauté.

En environnement, nous solliciterons des commerces pour débiter la collecte des matières organiques dans leur secteur d'activités. Je souhaite vivement que nous améliorions collectivement notre performance en ce domaine. Il s'agit d'une question de développement durable mais aussi d'économies substantielles, car nous diminuons le volume de déchets enfouis. Je vous rappelle que la collecte des matières or-

ganiques permet de produire une énergie verte, nos matières étant transformées à l'usine de biométhanisation de Rivière-du-Loup. En clair, la diminution de volumes de déchets enfouis représente une économie considérable pour la Ville et l'ensemble des citoyens. Nous sommes gagnants collectivement.

Toujours en environnement et en accord avec sa politique familles-aînés, la Ville ajoutera dans ses endroits publics des poubelles permettant aux usagers de disposer des matières recyclables de façon responsable. Une aide financière a d'ailleurs été demandée dans le cadre du Programme de récupération hors foyer du gouvernement du Québec.

En développement économique, nous travaillons activement à attirer de nouveaux commerces et industries afin d'améliorer les services à la population. L'allongement de la piste de l'aéroport régional de Mont-Joli, dossier prioritaire à mon arrivée en fonction, sera chose concrète en 2017. Ce nouveau développement constitue un facteur d'attrait pour de nouvelles entreprises de même que la décontamination des terrains du Parc aéroportuaire Pierre-de-Bané. À ce chapitre, je vous informe que les travaux ont débuté en 2016 et qu'ils seront terminés en 2017.

Je vous assure que le budget et le Programme des investissements que je présente aujourd'hui est le fruit d'un exercice de grande rigueur dans la gestion des deniers publics. Je remercie les conseillers municipaux de même que les directeurs des différents services de leur collaboration dans cet exercice. Ensemble, nous avons fait des efforts concertés afin de présenter un budget équilibré qui reflète nos projets d'avenir.

En terminant, je vous souhaite une bonne et heureuse année 2017 !

Danielle Doyer, mairesse de Mont-Joli

## Faits saillants du budget

- Budget équilibré à 11 413 915 \$, en hausse de 1,30%.
- La dette de la Ville sera de moins de 10 M\$ au 31 décembre 2016.
- Augmentation de la taxe foncière générale de 0,03 \$ du 100 \$ d'évaluation et diminution de la taxe foncière spéciale pour la dette de l'ancien Mont-Joli de 0,03 \$ du 100 \$ d'évaluation, ce qui se traduit par un gel du compte de taxes pour les contribuables de Mont-Joli.
- Augmentation de 42 \$ pour une résidence moyenne évaluée à 141 798 \$ pour les résidents de l'ancien Saint-Jean-Baptiste.
- Maintien des tarifs d'aqueduc (208 \$), égouts (104 \$), déchets, recyclage et matière organique (190 \$) aux mêmes coûts.

Parmi les éléments prévus au budget 2017, mentionnons que d'importants travaux de réfection de conduites d'aqueduc et d'égouts, ainsi que pour la recherche de fuites, le nettoyage de conduites et le contrôle de pression totalisent 925 000 \$. Une somme de 325 000 \$ a également été planifiée en vue de procéder à la modernisation du réseau d'éclairage public afin d'utiliser les lumières au DEL. Le service des travaux publics pourra procéder à l'achat de différents équipements l'an prochain, dont un chargeur et une souffleuse à neige d'une valeur de 400 000 \$. Dans le but de permettre à de nouvelles familles de s'établir à Mont-Joli, une somme de 400 000 \$ permettra de réaliser un projet de développement domiciliaire.

En ce qui concerne l'aréna, une somme de 500 000 \$ a été programmée afin de donner des mandats à des professionnels en 2017, et ce, en vue de débiter le chantier de restauration en 2018. Évalué à 8 M\$, la Ville est toujours dans l'attente de confirmations afin de compléter le financement de ce projet nécessaire pour toute la région de La Mitis.

En 2017, soulignons également qu'un mandat sera donné afin d'étudier différentes solutions dans le but de répondre aux besoins grandissants d'espace pour le service incendie, tout particulièrement à la caserne des pompiers. D'importants dossiers resteront à finaliser dont l'installation des compteurs d'eau en 2018 dans les industries, commerces et institutions, exigée par le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire.



**Georges Jalbert**  
District 3

Sécurité incendie  
Plan des mesures d'urgence  
Fonds de retraite  
Politique familles-aînés  
CODEM  
Comité revitalisation  
Fondation de la Ville  
Urbanisme

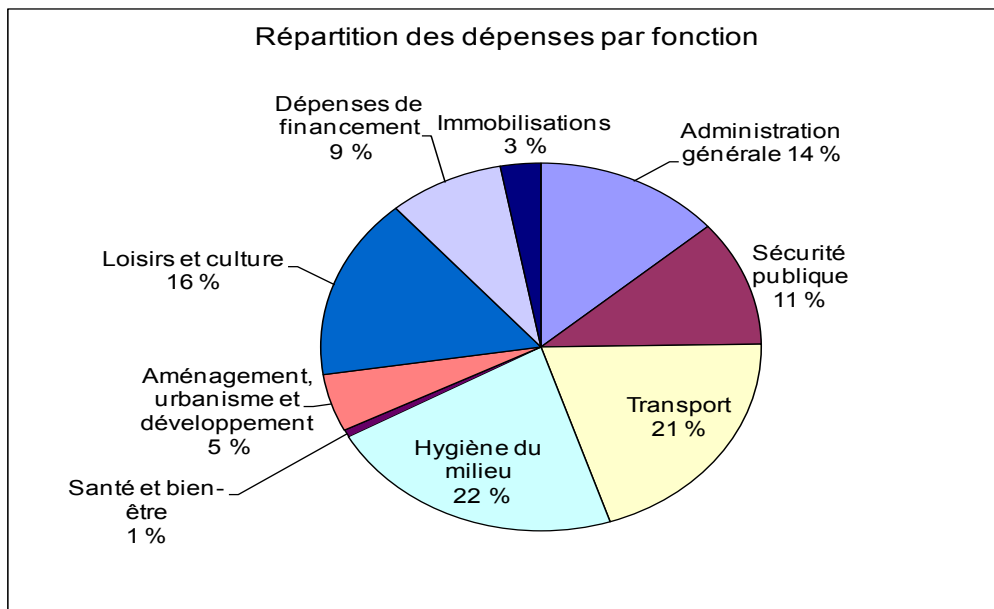
## D'importants projets au Programme triennal des investissements

Le programme triennal des investissements de la Ville de Mont-Joli atteint 13 493 500 \$ pour les années 2017, 2018 et 2019. Fait avec rigueur, ce plan met de l'avant les grandes priorités au sein de tous les services dans le but de développer la ville et attirer de nouveaux citoyens. Notons que l'année 2017 sera une année de réalisations importantes du côté des travaux publics et du développement domiciliaire.



**Jean-Pierre Labonté**  
District 4

Finances  
Sports et loisirs  
Comité des dons  
Action communautaire  
Corporation des événements spéciaux  
Corporation du stade du centenaire  
Accueil des nouveaux arrivants





**Jacques Dumas**  
**District 5**

Comité d'embellissement  
Petit Plantarium  
Parc du ruisseau Lebrun  
Culture  
Maison des jeunes  
Politique familles-aînés  
Sports et loisirs  
Comité d'embellissement  
Accueil des nouveaux arrivants  
Urbanisme  
Foresterie urbaine



**Denis Dubé**  
**District 6**

Finances  
Sécurité publique  
Sécurité incendie  
Travaux publics  
Comité des dons  
Corporation des événements spéciaux  
Comité de circulation  
Fresqu'Ô Fête

INVESTISSEMENTS	2017	2018	2019	TOTAL
<b>ADMINISTRATION GÉNÉRALE</b>				
Poursuite du développement du parc informatique	10 000 \$	10 000 \$		20 000 \$
Logiciel d'administration (travaux publics et urbanisme)	10 000 \$			10 000 \$
Système d'alarme hôtel de ville	35 000 \$			35 000 \$
<b>INCENDIE</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>TOTAL</b>
Cinq habits de combat	9 000 \$			9 000 \$
Agrandissement de la caserne			500 000 \$	500 000 \$
Unité de désincarcération			165 000 \$	165 000 \$
<b>URBANISME</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>	<b>2019</b>	<b>TOTAL</b>
Achat, aménagement d'un terrain	20 000 \$			20 000 \$
<b>TRAVAUX PUBLICS</b>				
Une camionnette	35 000 \$			35 000 \$
Tracteur à pelouse		15 000 \$		15 000 \$
Feux de signalisation	10 000 \$			10 000 \$
Balance pour camion	10 000 \$	10 000 \$	5 000 \$	25 000 \$
Modernisation éclairage public	325 000 \$			325 000 \$
Dégeleuse		15 000 \$		15 000 \$
Pelle sur roue		200 000 \$		200 000 \$
Chargeur et souffleuse	400 000 \$			400 000 \$
Peinture toiture de l'entrepôt		20 000 \$		20 000 \$
Réfection de conduites de rues (St-Jean-Baptiste)	800 000 \$			800 000 \$
Travaux surpresseur Sanatorium	15 000 \$			15 000 \$
Travaux réparation - réseau	60 000 \$			60 000 \$
Nettoyage et inspection de tronçons du réseau d'égouts	50 000 \$			50 000 \$
Compteurs d'eau		200 000 \$		200 000 \$
Nouveau développement domiciliaire	400 000 \$			400 000 \$
Réfection de canalisation du ruisseau Lebrun	500 000 \$			500 000 \$
Accroissement égout fluvial boul. Benoit-Gaboury			1 000 000 \$	1 000 000 \$
Travaux de voirie sur Sanatorium			200 000 \$	200 000 \$
<b>LOISIRS ET CULTURE</b>				
Stade du centenaire (réfection)	500 000 \$	7 500 000 \$		8 000 000 \$
Espace multimédia bibliothèque	12 000 \$			12 000 \$
Service sanitaire Parc Hébert		25 000 \$		25 000 \$
Remplacement fenêtres salle St-Jean	10 000 \$	5 000 \$	5 000 \$	20 000 \$
Fournitures Château Landry	10 000 \$			20 000 \$
Modules de jeux	10 000 \$			10 000 \$
Parc de planche à roulette	5 000 \$	16 500 \$		21 500 \$
Remplacement céramique piscine	25 000 \$			25 000 \$
Pavillon multifonctionnel (barbotteuse)			300 000 \$	300 000 \$
Pavage statio. salle St-Jean	41 000 \$			41 000 \$
<b>TOTAUX</b>	<b>3 302 000 \$</b>	<b>8 016 500 \$</b>	<b>2 175 000 \$</b>	<b>13 493 500 \$</b>

## Château Landry Spectacles à la salle Rotary-Desjardins

### «Gaumond» Jeudi 19 janvier 19h30

Trio composé de Renée-Claude Gaumond, auteure-compositrice-interprète, de Gérald Caron à la guitare et de Louka Sirois à la batterie. Après une tournée en France, la chanteuse revient en formule trio où elle présente son univers musical où s'entremêlent toutes les émotions. Lauréate de « Ma Première Place des Arts », l'artiste a été honorée par la reconnaissance de ses pairs, tels que Sylvain Lelièvre, Claude Gauthier, Georges Moustaki.



Admission : 7 \$  
Réservation : 418 775-7285, #2114

### Dimanche en musique 29 janvier - 11 h

Concert au piano avec Philippe Gagné, étudiant au Conservatoire de musique de Rimouski. Entrée libre.

## Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers

Les rencontres du **club de lecture** reprennent dès le lundi 9 janvier à 18h30 à la salle Rotary. Bienvenue à tous les amateurs de littérature !

**Rencontres hiver - printemps** (18h30)  
9 janvier - 6 février - 6 mars  
3 avril - 1er mai - 6 juin.

Les rencontres du **club d'écriture** ont lieu généralement les 1er et 3e dimanches du mois à 13h30, à la salle Rotary.

**Rencontres hiver - printemps** (13h30)  
15 janvier - 5 et 19 février - 19 mars  
2 avril - 7 mai et 4 juin

### Êtes-vous passé au mode numérique ?

Voilà déjà quelques semaines que la bibliothèque offre le prêt de livres numériques aux abonnés ! Pour procéder à un emprunt, rendez-vous sur le portail de la bibliothèque au <http://ibistro-montjoli.reseaubiblio.ca> et suivez les indications.

Rappelons que l'abonnement à la bibliothèque est gratuit pour les citoyens de Mont-Joli et de La Mitis.

## Plaisirs d'hiver au Parc du ruisseau Lebrun

Plusieurs sentiers sont accessibles pour la pratique du ski de fond et de la raquette. Rappelons qu'un bloc sanitaire est à la disposition des randonneurs à l'entrée du parc.



Pour connaître les conditions de ski, suivez la page Facebook de la Ville.

Accès : 251, avenue Sanatorium



Consultez la page Facebook pour les avis de fermeture.

### PATINOIRES EXTÉRIEURES (SI LA TEMPÉRATURE LE PERMET)

	ÉCOLE NORJOLI		ÉCOLE LES ALIZÉS (patinoire et glissade)	
<b>LUNDI</b>	Fermée		18h à 19h	Patinage libre
			19h à 21h	Hockey libre
<b>MARDI</b>	18h à 19h	Patinage libre	Fermée	
	19h à 21h	Hockey libre		
<b>MERCREDI</b>	18h à 19h	Patinage libre	18h à 19h	Patinage libre
	19h à 21h	Hockey libre	19h à 21h	Hockey libre
<b>JEUDI</b>	18h à 19h	Patinage libre	18h à 19h	Patinage libre
	19h à 21h	Hockey libre	19h à 21h	Hockey libre
<b>VENREDI</b>	18h à 19h	Patinage libre	18h à 19h	Patinage libre
	19h à 21h30	Hockey libre	19h à 21h30	Hockey libre
<b>SAMEDI et DIMANCHE</b>	10h à 12h	Patinage libre	10h à 12h	Patinage libre
	13h30 à 14h30	Patinage libre	13h30 à 14h30	Patinage libre
	14h30 à 16h	Hockey jeunes	14h30 à 16h	Hockey jeunes
	18h30 à 19h30	Patinage libre	18h30 à 19h30	Patinage libre
	19h30 à 21h30	Hockey libre	19h30 à 21h30	Hockey libre

### Avez-vous la carte patin-eau ?

Valide jusqu'au 31 août 2017, elle permet un accès aux séances de bains et de patinage libres. Un cadeau santé à s'offrir ou à vos proches.

Coût : 40 \$ / individuelle  
et 85 \$ / familiale.

Téléphone :  
418 775-7285, # 2170

Le Murmure est produit par la Ville de Mont-Joli.

Impression : Impression Nouvelle Image  
Tirage : 3 200 copies

**Le stationnement de nuit est interdit entre 23 heures et 7 heures dans les rues, et ce, jusqu'au 15 avril.**

**Donnez une 2e vie à votre sapin naturel !**

L'Écocentre de La Mitis récupère les sapins de Noël. Les arbres récupérés sont mis en copeaux et valorisés à d'autres fins utiles !

## Écocentre de La Mitis

428, av. Roger-Marcoux  
Mont-Joli  
(Près de l'aéroport)  
418 785-0055  
Web : [www.lamitis.ca](http://www.lamitis.ca)

Horaire de l'hiver  
Lundi au vendredi  
8h00 à 15h45



## Info-déneigement

Durant la saison hivernale, les équipes déployées par le Service des travaux publics déneigent :

- 66 kilomètres de rues
- 15 kilomètres de trottoirs
- 259 bornes fontaines



Ces opérations représentent des responsabilités partagées entre la Ville, les citoyens et les entrepreneurs en déneigement. Pour la sécurité de la population, nous rappelons des règles très importantes à respecter lors de chutes de neige.

- Il est interdit de déposer la neige dans les rues et sur les trottoirs.
- Durant les opérations de déneigement, respectez les interdictions de stationnement.
- En voiture, gardez une distance raisonnable des véhicules de la Ville lors des opérations de déneigement afin d'assurer votre sécurité.

Nous vous rappelons que le stationnement de nuit est interdit entre 23 heures et 7 heures dans les rues, et ce, jusqu'au 15 avril.

### Procédures de déneigement des rues :

- Épandage des fondants et abrasifs.
- Déneigement des voies de circulation et trottoirs.
- Déglçage des rues et trottoirs et dégagement des bornes d'incendie.
- Ramassage de la neige.

## Modification aux collectes

Consultez le calendrier des collectes à l'endos du présent journal !



### ORDURES

Le service de collecte du bac vert est offert selon la fréquence suivante :

**JANVIER À AVRIL** : AUX 3 SEMAINES  
**MAI À SEPTEMBRE** : AUX 2 SEMAINES  
**OCTOBRE À DÉCEMBRE** : AUX 3 SEMAINES

Durant les collectes réduites,

- Il est permis d'utiliser un 2e bac à déchet, à la condition que le premier soit rempli.
- Vous pouvez déposer jusqu'à 2 sacs à ordures de format standard à côté du bac roulant, à la condition que ce dernier soit rempli.



### RECYCLAGE

La collecte des matières recyclables est maintenue aux deux semaines mais se fera en alternance, soit un vendredi pour les citoyens habitant au nord de la voie ferrée et le suivant pour les citoyens habitant au sud de la voie ferrée. Suivez les couleurs rattachées à ces secteurs dans le calendrier des collectes présenté à la toute fin du journal (page 8).



AU NORD DE LA VOIE FERRÉE



AU SUD DE LA VOIE FERRÉE



### TRUCS ET ASTUCES POUR LE BAC BRUN !

L'hiver, afin d'éviter que les matières gelées ne restent collées dans le bac :

- Placez quelques épaisseurs de papier-journal au fond pour absorber l'humidité.
- Un morceau de carton au fond du bac peut également aider à ce qu'il se vide bien à chaque collecte (une boîte de céréales vide par exemple).

## DANS QUEL BAC ÇA VA ?



### BAC BLEU **RÉCUPÉRATION**

MATIÈRES	✓ ACCEPTÉES	REFUSÉES
<b>Papier</b>	✓ Journal, livre, revue, circulaire, catalogue, annuaire téléphonique, sac brun, enveloppe	✗ Papier ciré, mouchoir, essuie-tout
<b>Carton</b>	✓ Ondulé, carton plat, carton-pâte, carton de lait, tétrapack, boîte en carton et métal (jus)	✗ Carton ondulé ciré
<b>Verre</b>	✓ Bouteille et pot de verre	✗ Vaisselle, pyrex, céramique, porcelaine et vitre
<b>Plastique</b>	✓ Numéro 1, 2, 3, 4, 5 et 7 Numéro 6 rigide Sacs de plastique, plastique agricole	✗ Cellaphane, sac de croustilles, PVC, vinyle, Plastique no. 6 expansé (styromousse) et sans numéro
<b>Métal</b>	✓ Boîte de conserve, canette, couvercle, papier et assiette d'aluminium, pièce de métal	✗ Pile, canette d'aérosol et contenant de propane



### BAC BRUN **MATIÈRES ORGANIQUES**

✓ ACCEPTÉES	REFUSÉES
<b>RÉSIDUS ALIMENTAIRES (crus, cuits ou périmés)</b>	✗ Matières recyclables
✓ Fruits et légumes	✗ Animaux morts, excréments d'animaux et litiers, os d'équarrissage
✓ Viandes, volailles et os	✗ Couches, tampons et serviettes hygiéniques
✓ Poissons, fruits de mer	✗ Liquides (huile, soupe, lait, jus, café)
✓ Œufs et coquilles	✗ Cartons de lait et de jus
✓ Écales de noix et noyaux de fruits	✗ Vêtements
✓ Produits laitiers	✗ Mousse de sècheuse et poussière
✓ Graisse animale et végétale	✗ Produits de jardinage et engrais
✓ Pâtes, pain, céréales, riz	✗ Résidus domestiques dangereux
✓ Gâteaux, biscuits, bonbons	✗ Produits ménagers et savon
✓ Tartinaade, confiture, condiments	✗ Produits pharmaceutiques
✓ Café, filtres à café et sachets de thé	✗ Cendres, même refroidies
✓ Aliments frittés ou en sauce	✗ Arbustes et branches
<b>RÉSIDUS VERTS</b>	✗ Feuilles d'automne
✓ Fleurs et plantes	✗ Gazon coupé
✓ Résidus de désherbage	✗ Scierie et copeaux de bois
<b>PAPIERS ET CARTONS SOUILLÉS</b>	✗ Terreau d'empotage, terre ou sable
✓ Papier journal	✗ Résidus d'agriculture commerciale
✓ Sacs en papier	<b>SACS</b>
✓ Boîtes de pizza, de pâtisserie	<b>TOUS les sacs en plastique sont REFUSÉS même les sacs biodégradables et compostables</b>
✓ Essuie-tout	
✓ Serviettes de table	

## COLLECTE **ENCOMBRANTS**

### ✓ ACCEPTÉES

#### **MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION**

- ✓ Bois, portes, fenêtres, vitres, toles
- ✓ Asphalte, briques et béton
- ✓ Bois, branches, résidus verts

#### **APPAREILS ÉLECTRONIQUES**

- ✓ Reconnus par le programme ARPE

#### **AMPOULES FLUOCOMPACTES**

- ✓ Programme Recyc-Fluo

#### **PNEUS**

- ✓ Diamètre maximum de 48 pouces

#### **MÉTAUX FERREUX ET NON FERREUX**

- ✓ Encombrants
- ✓ Meubles, électroménagers, vaisselle, bibelots, cadres, etc.

#### **RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX**

- ✓ Peinture, piles, batteries, huiles usées, bonbonne de gaz, aérosol



## ÉCOCENTRE DE LA MITIS

### CE SERVICE EST OFFERT GRATUITEMENT AUX CITOYENS DE LA MRC DE LA MITIS.

428, Avenue Roger-Marcoux, Mont-Joli  
Téléphone : 418-785-0055

Site web : [www.lamitis.ca](http://www.lamitis.ca), section *Matériaux résiduels*

#### **HEURES D'OUVERTURE** (1<sup>er</sup> mai au 30 octobre)

Lundi au vendredi 8h00 à 16h45  
Samedi 8h00 à 12h00 / 12h30 à 15h45

#### **MODE DE FONCTIONNEMENT**

Afin d'accélérer le temps de déchargement et de limiter l'attente des autres usagers, avant d'aller à l'écocentre, triez les matières et chargez-les dans votre voiture, camionnette ou remorque séparément par type de matière acceptée

Présentez-vous à l'accueil afin de mentionner votre nom et de présenter une preuve de lieu de résidence.

Suivez les instructions de l'équipe sur place qui vous guidera et déchargez vos matières aux endroits appropriés, par type de matières.



LES **RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX** DOIVENT ÊTRE DÉPOSÉS À L'ÉCOCENTRE.



# VILLE DE MONT-JOLI

## LÉGENDE DES COLLECTES



COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES



COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

- AU NORD DE LA VOIE FERRÉE
- AU SUD DE LA VOIE FERRÉE

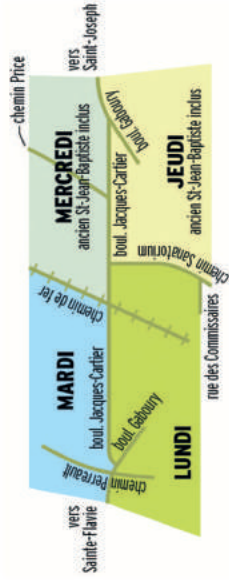


COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES



COLLECTE DES ENCOMBRANTS

## SECTEURS DE COLLECTE DES ORDURES



# CALENDRIER DES COLLECTES

Recyclage exceptionnellement dans toute la ville

### JANVIER 2017

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

### FÉVRIER 2017

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

### MARS 2017

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

### AVRIL 2017

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### MAI 2017

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

### JUIN 2017

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### JUILLET 2017

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### AOÛT 2017

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### SEPTEMBRE 2017

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

### NOVEMBRE 2017

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

### DÉCEMBRE 2017

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30